

Délégués de la C.A.G.B. au SMSDAB

Rapporteur : M. Le Président

La commune de Tallenay est membre de la CAGB et lui a transféré sa compétence Schéma Directeur. C'est donc la CAGB qui représente la commune de Tallenay au sein du Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Agglomération Bisontine.

Par une lettre en date du 6 mars 2002, le maire de Tallenay demande au Conseil de Communauté d'intervenir un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Ainsi, M. PRALON qui était délégué titulaire deviendrait délégué suppléant et M. BERTOCCHI qui était délégué suppléant deviendrait délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon au SMSDAB.

Par ailleurs, la suppléance des délégués titulaires de la C.A.G.B. au SMSDAB pour le secteur Ville de Besançon est établie comme suit :

- Eric ALAUZET titulaire , Bruno LEGEARD suppléant
- Denis BAUD titulaire , Franck MONNEUR suppléant
- Jean-Claude CHEVAILLER titulaire , Martine BULTOT suppléant
- Yves-Michel DAHOUI titulaire , Jean-Claude ROY suppléant
- Jean- Louis FOUSSERET titulaire , Françoise FELLMANN suppléant
- Vincent FUSTER titulaire , Joëlle SCHIRRER suppléant
- Paulette GUINCHARD-KUNSTLER titulaire , Michel ROIGNOT suppléant
- Michel LOYAT titulaire , Annie MENETRIER suppléant
- Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN titulaire , Catherine COMTE-DELEUZE suppléant
- Jean ROSSELOT titulaire , Françoise BRANGET suppléant

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide cette modification des délégués de la CAGB au SMSDAB.

Pour extrait conforme,

Le Président